

Comité Départemental d'Athlétisme 86

Siège social : Maison des Sports –
6 allée Jean MONNET

86000 POITIERS

E-mail : cd86athle@yahoo.fr



PROJET DEVELOPPEMENT DU CDA86

2025/2028

Après 2 mandats, le premier en mode constat et développement dans certains secteurs déficients, le second mandat marqué par une crise COVID et concernant ce mandat j'ai pu après une analyse approfondie de l'existant dégager des priorités et des objectifs qui me paraissent essentiels à atteindre.

- l'augmentation des effectifs,
- la progression des performances des licenciés,
- une meilleure offre d'aides aux clubs,
- les compétences de l'encadrement,
- une meilleure gestion du comité avec un rajeunissement des membres donc un passage de témoins dans tous les secteurs des commissions pour les années à venir,
- apporter une plus grande visibilité de l'athlétisme sur le territoire par une ou des compétitions nationales (chez les jeunes, coupe de France, interclubs), et la poursuite du meeting national.

La grande ambition sera de réussir à progresser sur ces derniers points insuffisamment pris en compte par le passé.

Ces objectifs vont être développés un peu plus loin.

AVANT TOUT

Je souhaite rappeler le rôle aujourd'hui du CDA86

Le rôle du CDA86 n'est plus de simplement développer les capacités et compétences motrices de nos licenciés et de faire de la compétition, mais de prendre en compte la gestion durable de nos activités sur notre territoire, de développer les valeurs que l'athlétisme a toujours portées (Respect, solidarité, altruisme, dépassement de soi...), de lutter contre la sédentarité croissante de la population et ses conséquences sur la santé, de remettre en mouvement les personnes éloignées de toute pratique sportives et d'apporter de l'aide aux clubs à leur demande et dans la mesure du possible du CDA.

Introduction :

Les enjeux du développement de l'athlétisme dans la Vienne.

Depuis plusieurs années, la pratique sportive en France est majoritairement impulsée par les activités sportives dites de loisirs et auto organisées. Le rapprochement entre la santé, l'éducation et l'activité physique n'a jamais été aussi concret, mais difficile à appréhender pour que l'encadrement soit de qualité et que les résultats escomptés soient observables et surtout justifiés.

En parallèle, les pratiques traditionnelles, c'est-à-dire celles qui ont principalement pour finalité la compétition, se marginalisent progressivement au sein même des clubs à l'instar de notre comité.

Les pratiquants aux sports ont à leur disposition une offre de plus en plus large et la concurrence se fait plus rude pour fidéliser et recruter de nouveaux licenciés, pour lesquels nous devons être attentifs et réactifs.

Il est donc essentiel pour le CDA86, et les clubs, de continuer à s'adapter aux besoins et aux envies de chacun. L'encadrement actuel doit donc pouvoir répondre à ces nouvelles pratiques.

Ainsi, le recours aux formations fédérales au sein des ligues ne doit pas être un frein et celles-ci doivent répondre aux besoins dès qu'ils sont exprimés.

Quant à la pratique du running, qui échappe trop souvent au giron fédéral, elle ne peut avoir comme seul objectif la rentabilité financière. Il devient urgent d'en maîtriser les contours.

Le CDA86 un communicant de l'athlétisme local

Le CDA86 en collaboration étroite avec les clubs et d'autres organismes (collectivités territoriales, milieu scolaire et universitaire, partenaires), doit être une vitrine de l'athlétisme sur l'ensemble du département. Le développement de l'athlétisme local passe inévitablement par des actions des clubs mais également entreprises par le CDA86 sur le territoire POITEVIN en direction de son public (les personnes licenciées).

Durant ces 8 années, La pérennisation de nos différents évènements mais également des clubs nous a apporté une plus grande liberté d'action mais nous devons aller plus loin.

La communication doit être au cœur du processus de développement du comité, que celle-ci soit orientée vers le recrutement de nouveaux licenciés ou qu'elle participe à la vie de l'athlétisme local.

La communication doit être orientée selon les axes suivants (liste non-exhaustive) :

- un site web où les informations suivantes devront être en accès libre et actualisées quotidiennement : actualités, calendrier, programmes et résultats des compétitions, plateforme d'engagements aux compétitions, suivi des challenges jeunes et des sélections départementales, espace dédié aux officiels, mise en ligne des PV et circulaires émanant des réunions, bilans et statistiques, partenaires,
- des mailings réguliers pour la transmission d'informations aux clubs et aux licenciés.
- La création d'une newsletter envoyée à tous les licenciés du département et aux partenaires du comité.
- Une présence sur les réseaux sociaux (Instagram) pour relayer des informations.
- La participation à des actions de promotion du sport (exemple : "La Caravane du Sport" et "Sentez vous sport" avec le département).
- Une présence physique de membres du comité directeur lors de manifestations sportives ou d'invitations d'institutions (AG et colloques), de collectivités territoriales ou de partenaires (retour sur investissement).
- Un lien fort avec les médias (presse quotidienne régionale, télévision régionale).
- Des participations dans les communes et écoles avec le kid stadium.

Et enfin continuer à faire grandir le meeting national pour qu'il puisse être reconnu à des niveaux supérieurs « challenger » ou « Ranking C, D ».

CDA 86, un accès universel à la pratique

L'athlétisme doit être un sport ouvert à tous

L'athlétisme est par nature le sport accessible à tous. Réunissant des disciplines et des pratiques différentes, l'athlétisme offre très tôt des espaces de pratiques à tous les âges et adaptés aux goûts de chacun, afin de développer les cinq qualités physiques définies : force, vitesse, endurance, souplesse, coordination.

Et Malgré cela, l'athlétisme garde une image élitiste, de "performance pure" et qui n'a pas toujours su proposer une offre totalement adaptée aux licenciés de niveau intermédiaire, qui pratiquent pourtant dans le cadre compétitif ; mais qui se traduit par un abandon au bout de quelques années.

Le maillage du territoire

Le maillage du territoire est un vecteur de l'accès à la pratique sportive. Celui-ci doit être guidé par trois axes majeurs :

- Proposer une pratique compétitive sur l'ensemble du département, au travers de meetings, de championnats jeunes et moins jeunes, de défis et d'animations des Eveils Athlé et Poussins, organisés à tour de rôle par l'ensemble des clubs. Sans oublier l'organisation du meeting national avec les collectivités locales,
- Faire la promotion de l'athlétisme et de ses valeurs auprès d'un jeune public avec la participation du CDA86 à l'ensemble des étapes de "La Caravane du Sport" sous la houlette du département, ainsi qu'aux différentes animations proposées par Grand-Poitiers. Quant aux adultes, ne pas négliger les interventions dans le milieu des entreprises.
- Initier des stages départementaux pour les jeunes catégories sur des lieux emblématiques comme celui du CREPS de Vouneuil.

Le CDA86 une structuration interne efficace

Le mode de fonctionnement du CDA86 est actuellement assumé, mais doit continuer à se développer afin d'apporter des offres plus importantes aux clubs. Mais aussi penser à rajeunir les membres du comité pour que le témoin puisse se faire sans difficulté.

L'emploi et sa consolidation

Il s'agit de garantir et de mener à bien notre projet associatif, de développer nos actions et de proposer nos services aux clubs. Le groupement d'employeur du CDOS est l'employeur de nos deux agents de développement sportif en CDI temps plein, sans lequel le fonctionnement est impossible, au vu des charges administratives exponentielles depuis plusieurs années. La pérennisation de ces postes est primordiale. De ce fait le budget du comité est élaboré dans ce sens. Le comité doit également accorder de l'importance à la formation de ses employés. D'autre part, afin de soulager le travail effectué par les agents de développement, le CDA accueille des étudiants stagiaires de niveau L3 à M1 et M2 particulièrement dans le cadre du meeting national.

Diversifier et accroître les ressources financières

La question financière pour assumer l'emploi de façon pérenne des 2 salariés devient ainsi cruciale au vu de la diminution des aides des collectivités territoriales et de l'Etat. Les ambitions déclinées dans ce plan de développement impliquent une amélioration profonde de la structuration du CDA86 pour offrir un panel de réponses adaptées aux attentes des pratiquants. L'augmentation des ressources propres, humaines et financières est la clé du changement.

Dans ce cadre, le CDA86 doit également jouer un rôle d'accompagnement en apportant des services et des conseils personnalisés aux clubs. Les temps d'échanges et de concertation avec les dirigeants, les bénévoles et les salariés doivent être développés pour encourager et soutenir les pratiques les plus pertinentes. Il faut ainsi créer un véritable sentiment d'appartenance à un projet et une ambition commune pour accélérer le développement de l'athlétisme départemental.

Dynamiser un cadre économique.

Il est impératif de pérenniser les postes de nos deux salariés également cadres techniques. Le comité assure une grande partie de la rémunération. La cotisation des clubs et les parts des licences permettent au comité d'obtenir des fonds propres et de se constituer des ressources permettant le financement de ces activités.

En complément, les aides du conseil départemental de la Vienne et de l'ANS, permettent au comité de garantir l'exécution de ses missions, tant au niveau de son fonctionnement que pour les formations à destinations des clubs du département.

La recherche de nouvelles sources de financement doit se faire avec l'idée d'une facturation des prestations :

- Interventions dans le cadre scolaire
- Interventions dans le milieu des entreprises
- Kid stadium
- caravane d'été
- prêt de matériels

Sans interférer dans les démarches déjà initiées par des clubs, le projet de convention avec des entreprises doit être accentué et axé sur des remises à niveaux physiques individuelles ou collectives, sur des créneaux à la demande. La finalité étant d'établir de nouveaux partenariats pour le meeting national et de les amener à participer au relais des entreprises.

Les Investissements :

- Le Comité départemental se dote de divers matériels (ordinateurs, imprimantes, système de chronométrie électrique, accessoires de starter, chronomètres, engins de compétitions, système de cellules pour la vitesse, anémomètres) et les renouvelle régulièrement afin de permettre un accompagnement de qualité lors des différentes organisations.

- L'achat du camion kid stadium et d'une voiture en location longue durée a permis à nos salariées de se déplacer plus aisément pour des missions sur le territoire et transporter le matériel de compétition.

Transmission intergénérationnelle

Le passage de témoin entre anciens et jeunes est un moment symbolique de transmission de savoir, d'expérience et de valeurs. Pendant ces 4 années, les jeunes devront bénéficier des conseils des anciens pour se développer et grandir dans un esprit de partage et de collaboration. Nous devons pour l'avenir du CDA86 construire un pont entre les générations, perpétuant ainsi un héritage précieux et valorisant. C'est également du gagnant gagnant.

Le CDA86 un soutien aux clubs

Les clubs sont au cœur du développement fédéral et le CDA86 doit donc épauler ces structures associatives dans leurs projets ainsi que dans l'amélioration des compétences de leurs membres, sans pour autant s'immiscer dans leur fonctionnement.

L'accompagnement des clubs passe aussi par l'aide à l'organisation de compétitions (mise à disposition du système de chronométrie des courses, de techniciens/opérateurs pour l'installation et le fonctionnement), mais également lors d'animation pour les jeunes ou d'actions ponctuelles.

Le CDA86 un maillon de la performance

Le CDA86 est un acteur incontournable pour l'organisation de compétitions sur le territoire et se doit de garantir un déroulement harmonieux de ces dernières, dans le respect des règlements sportifs dictés par les fédérations nationales et internationales.

En effet, le CDA 86 possède un regard consultatif sur l'ensemble des compétitions officielles d'athlétisme sur piste, en salle, de cross-country et de running se déroulant sur le territoire, qu'il organise ou co-organise avec les clubs du département.

Le CDA86 veille donc, en établissant avec la Ligue et les clubs locaux le calendrier des compétitions, que ce dernier réponde aux attentes des pratiquants.

Le CDA86, afin de soutenir les clubs et de dynamiser la pratique compétitive, déploie ses compétences et son savoir-faire en organisant pas moins de 20 journées de compétition chaque saison, dont l'organisation de divers championnats départementaux.

Lorsqu'il n'est pas référent sur une compétition, le CDA86 apporte toujours son soutien technique et humain aux clubs organisateurs. En particulier, par la mise à disposition du matériel de chronométrie des courses et du personnel qualifié qui en assure le fonctionnement.

De plus, le CDA86 soutient la pratique compétitive de l'athlétisme UNSS avec l'organisation de compétitions communes en salle et lors de la saison estivale. Le CDA86 coordonne la présence des officiels et constitue le jury des compétitions afin de garantir aux athlètes une pratique en toute sécurité, de valider les performances et les records établis dans des conditions correctes et attendues par les compétiteurs et les responsables de clubs.

Le CDA doit posséder une Équipe Technique Départementale (ETD)

La création d'une Equipe Technique départementale (ETD) doit permettre au CDA 86 de répondre aux besoins de tous les athlètes mais également de :

- rassembler l'ensemble des éducateurs lors de stages ou d'assises afin de former des équipes départementales pour participer tout le long de l'année aux suivis des jeunes athlètes du département.

- Intervenir à destination des athlètes U14 -U16.

- Proposer des regroupements à thème sur des activités techniques durant les périodes automnales (lancers longs) et hivernales.

- Accompagner les athlètes dans leurs projets sportifs (préparation en vue de championnats nationaux, Sélections et Championnats internationaux).

- Mettre en place le stage de regroupement départemental annuel coordonné par le référent du comité en sollicitant les membres de l'ETD.

- Favoriser la préparation des meilleurs M2 ET CADETS 1 pour leur permettre l'accès aux championnats de France et ainsi faire le lien avec les stages de la Ligue.

Le CDA86 un regard tourné vers la jeunesse (EA/PO)

QUE DEVONS FAIRE ? UNE TRES GRANDE INQUIETUDE.

Nous avons eu de la chance depuis de nombreuses années d'avoir des responsables de très haut niveau pour s'occuper de nos jeunes EA et PO . Cette année PERSONNE, il va falloir trouver une solution car nous ne pouvons pas laisser nos jeunes sans animation entre clubs, ne faire que des challenges à l'intérieur des clubs ne suffiront pas. AUJOURD'HUI Les jeunes (catégories éveil athlé) NE représentent environ que 10% des licenciés dans le département, il me semble là également qu'il ya un manque.

Dès la prochaine réunion du comité nous devons trouver des solutions pour qu'il existe des solutions I en direction des jeunes EA et PO :

- L'organisation des Challenges ou animations départementaux Jeunes pour les écoles d'athlé, les poussins
- L'organisation des stages départementaux benjamins-minimes lors des vacances scolaires de Toussaint et de Printemps également lorsque je regarde la faible participation.
- La structuration d'un calendrier des compétitions (en collaboration avec les clubs et la Ligue). Trop de manifestations organisées par les clubs ne sont pas consultés avec le CD du CDA86.
- La gestion des sélections départementales benjamins-minimes pour des compétitions inter- comités.
- Un soutien à l'athlétisme scolaire au travers des compétitions organisées par l'UNSS.
- L'accès à la découverte de l'athlétisme lors de journées promotionnelles du sport (exemple : "La Caravane du Sport" du département).

Le CDA86 un engagement éco responsable

Le CDA86 a décidé de s'engager dans une démarche éco responsable et d'investir des moyens aussi bien dans sa gestion quotidienne que lors des compétitions et des réceptions organisées.

LE CDA86, un accès à la formation

Dans le cadre de la délégation octroyée par l'État, la formation doit être une mission PERSONNELLE MAIS le CDA86 doit être un acteur des mises en places sur le territoire des formations. Celle-ci a pour cibles principales : les officiels, les entraîneurs ainsi que les dirigeants, avec le support de la Ligue et de la Fédération selon leurs prérogatives dédiées. Au travers de sa commission dédiée aux formations, le CDA86 met en place et conduit chaque saison un plan de formation des juges et des jeunes juges FFA.

Au sein du comité, la lutte contre le dopage passe essentiellement par la formation des bénévoles au rôle d'escorte et de délégués anti dopage. Des interventions et des sensibilisations sont proposées lors des stages regroupant athlètes et entraîneurs.

Nous devons également porter des formations internes au profit d'entraîneurs et de dirigeants sur d'autres aspects que l'entraînement et le jury. (savoir réagir lors d'un problème avec des jeunes ou moins jeunes, qui alerter, en fait ne pas perdre de temps quand il ya un évènement grave qui surgit.

Le CDA86 un vecteur de sport santé

Les axes de développement de la pratique « sport santé » sur lesquels le CDA86 doit s'impliquer sont les suivants :

- Impulser une dynamique au niveau des clubs afin que la pratique du sport santé soit davantage proposée dans le département.

Tout en pérennisant les actions déjà entreprises suivantes (liste non-exhaustive) :

- L'organisation chaque saison du "Cross pour Tous" lors des championnats départementaux de cross-country.

- L'accès à la découverte de l'athlétisme lors de journées promotionnelles du sport (exemples : "La Caravane du Sport" et les journées d'été de Grand-Poitiers).

- Le soutien à l'organisation d'événements "sport santé" gérés par les clubs locaux ou nos partenaires (La Ligue contre le Cancer).

Le CDA86 vecteur de cohésion

La cohésion sportive au sein d'un comité départemental est essentielle pour promouvoir l'unité et la solidarité entre les membres. Pour renforcer cette cohésion, l'organisation d'une cérémonie de remises de récompenses peut être un excellent moyen de valoriser les efforts et les performances des athlètes, des entraîneurs, dirigeants et des bénévoles.

Les remises de récompenses peuvent être l'occasion de mettre en lumière les talents émergents, de féliciter les bénévoles dévoués et de saluer l'engagement de chacun pour la réussite collective du comité départemental. En encourageant la participation de tous les membres, des athlètes aux entraîneurs en passant par les officiels, les remises de récompenses contribuent à créer un environnement dynamique, motivant et inspirant.

Enfin, ces événements doivent renforcer la visibilité et la notoriété du comité départemental en mettant en avant ses succès et ses valeurs, contribuant ainsi à son rayonnement et à son attractivité auprès de la communauté sportive locale.

Conclusion

C'est un projet ambitieux mais cohérent avec nos ambitions.

Malgré tout Le CDA86 doit être au service du développement de la pratique de l'athlétisme dans La Vienne. Nous devons être un acteur incontournable qui, doit accompagner les clubs au quotidien. Au travers de cette mandature quadriennale 2024-2028, vous avez pu prendre connaissance de l'orientation stratégique des actions dirigées vers la performance, la jeunesse, la formation, les liens avec le monde de l'entreprise, la cohésion entre tous les acteurs de l'athlétisme et enfin le développement durable ou encore la santé.

Je souhaite que les clubs fassent confiance à cette jeune équipe volontaire, ET dynamique

Et c'est Avec l'ensemble de cette nouvelle équipe élue, unie et mobilisée autour de ce projet, nous aurons l'occasion d'affirmer le bien-fondé des orientations prises depuis le dernier mandat, et d'évoquer avec l'ensemble des clubs, le rôle essentiel du CDA86. Autrement dit la pérennisation d'un comité au service des clubs, et non pas l'inverse.